

LA SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE : CONTINUE ET TRANSPARENTE

Au Pôle Déchets-Énergies du SITOM Nord-Isère, les déchets non recyclables sont transformés en chaleur et en électricité pour le territoire.

Cette activité industrielle s'accompagne d'une surveillance environnementale rigoureuse : air, eau... tout est contrôlé régulièrement pour garantir la sécurité des habitants et la préservation du cadre de vie.

Elle repose sur 3 axes.

1 L'AUTOSURVEILLANCE DES ÉMISSIONS DANS L'AIR



Les fumées issues de la combustion des déchets sont traitées par un **système de dépollution performant** : les fumées passent d'abord dans la tour d'injection où sont introduits du charbon actif et du bicarbonate de sodium afin de neutraliser les gaz acides et capter les poussières. Ensuite, les fumées sont filtrées par le filtre à manches. Enfin, les fumées passent dans le catalyseur afin de réduire les émissions d'oxyde d'azote.

Les cheminées sont équipées d'analyseurs qui permettent de **mesurer en continu et en temps réel les principaux polluants réglementés** : poussières, oxydes d'azote (NOx), gaz acides, monoxyde de carbone, métaux lourds, etc. Des cartouches d'accumulation sont également placées en continu au sein des cheminées pour quantifier les émissions en dioxines et furanes. Chaque cartouche est renouvelée environ toutes les quatre semaines pour pouvoir être analysée en laboratoire.

En complément, un laboratoire indépendant réalise sur site et deux fois par an, un contrôle avancé de l'ensemble des paramètres réglementaires.

Tous les résultats sont transmis aux services de l'Etat (DREAL) et publiés régulièrement.



VISUALISER
LE TRAITEMENT DES FUMÉES



2 LES MESURES DANS L'ENVIRONNEMENT

Dans une démarche constante d'amélioration environnementale, le SITOM Nord-Isère met en œuvre plusieurs actions de suivi complémentaire autour du Pôle Déchets-Énergies.

Ces mesures visent à garantir le respect de l'environnement et la transparence vis-à-vis des riverains et des partenaires.

Carte des points de surveillance



- Cheminées
- Point de prélèvement de l'air
- Points de contrôle des retombées atmosphériques
- Points de prélèvement des lichens
- Points de contrôle de la nappe phréatique

La surveillance dans l'air

Des campagnes de surveillance dans l'air sont menées périodiquement dans un rayon défini autour de l'unité. Cette surveillance, portée sur les métaux et les dioxines et furanes, est réalisée d'une part par l'association Atmo Auvergne-Rhône-Alpes via :

- la mise à disposition deux fois par an de jauges (collecteurs de précipitation) venant capter les retombées atmosphériques durant deux mois,
- des prélèvements directement dans l'air grâce à une station de mesure spécifique d'air 4 fois deux semaines.

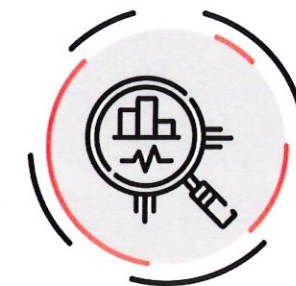
D'autre part, un bureau d'études spécialisé vient prélever tous les ans dans le milieu environnement des lichens pour les analyser. Ce sont en effet de véritables marqueurs de pollution.

Le suivi de la qualité de l'eau

Le SITOM Nord-Isère réalise un suivi régulier de la qualité des eaux souterraines autour du Pôle Déchets-Énergies afin de s'assurer de l'absence d'impact sur le milieu naturel. Des prélèvements sont effectués tous les trimestres sur 9 points de contrôle.

Les analyses, menées par Idées Eaux, bureau d'études spécialisé, portent notamment sur des indicateurs physico-chimiques et biologiques. Les résultats confirment la stabilité de la qualité des eaux souterraines et permet également de suivre le niveau de la nappe.

3 LE CONTRÔLE ET LA CONCERTATION



Le SITOM Nord-Isère attache une grande importance à la transparence autour du suivi environnemental du Pôle Déchets-Énergies.

Les résultats des différentes campagnes de mesures dans l'environnement sont régulièrement présentés au **Comité de Suivi Environnemental (CSE)** et à la **Commission de Suivi de Site (CSS)**. Ces instances permettent d'échanger avec les associations locales, les collectivités et les services de l'État afin d'assurer un suivi partagé et rigoureux des contrôles environnementaux du site.



CE QUE DISENT LES RÉSULTATS...

Les résultats des contrôles effectués en continu et tout au long de l'année confirment la **conformité des émissions aux valeurs limites réglementaires**.

En 2024, les travaux de modernisation du Pôle Déchets-Énergies ont intégré une modification du traitement des fumées pour aller plus loin dans les performances du traitement des fumées et donc des émissions encore plus basses.



CONSULTEZ LES RAPPORTS D'ANALYSES, LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET LES DONNÉES DE SURVEILLANCE SUR WWW.SITOM-NI.FR



5 QUESTIONS À...

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le cadre de la surveillance environnementale du Pôle Déchets-Énergies du SITOM Nord-Isère, la qualité de l'air est un indicateur clé. Pour garantir un suivi rigoureux et transparent, le SITOM s'appuie sur l'expertise d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'organisme agréé pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région.

Comment Atmo accompagne-t-il le SITOM Nord-Isère dans son programme de surveillance environnementale autour de son UVE ?

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes accompagne le SITOM Nord-Isère depuis désormais plus de 10 ans, afin de pouvoir répondre à son obligation de surveillance environnementale autour de l'UTVE.

Dans ce cadre, des mesures et prélèvements sont réalisés chaque année en proximité du site, et ce plusieurs fois par an, permettant d'obtenir des informations notamment sur les quantités de polluants pouvant être présents dans l'air ambiant dans l'environnement proche du site. Parmi les composés recherchés figurent les dioxines ainsi que plus d'une dizaine de métaux lourds. Notre accompagnement consiste également à venir présenter et expliquer les résultats de ces mesures de surveillance lors des Commissions de Suivi de Site (CSS).

Comment s'inscrit la surveillance environnementale à l'échelle régionale ?

Cette surveillance s'inscrit dans le cadre d'un programme mutualisé au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour de 16 participants, dont notamment plusieurs sites de traitement de déchets par incinération.

Cette mutualisation nous permet, outre l'optimisation des moyens mis à disposition du territoire, d'apporter un regard global sur les résultats, et de partager les problématiques, mais aussi les bonnes pratiques, entre les différents sites industriels. Elle permet donc in fine de garantir une surveillance efficace, et cohérente, à l'échelle de la région.

Quel intérêt revêt ce partenariat pour Atmo ?

Par ce partenariat, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes enrichi et affine ses inventaires régionaux des émissions de polluants au niveau de la région, en particulier sur les dioxines et les métaux lourds. L'amélioration des connaissances sur les

familles de polluants relatifs aux installations d'incinération de déchets est également un bénéfice direct de cet accompagnement à la surveillance, à travers notamment des travaux complémentaires de veille que nous pouvons ainsi mener sur les polluants émergents.

Concrètement comment sont réalisées ces mesures ?

Pour réaliser la surveillance environnementale de l'UTVE du SITOM Nord-Isère, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes mobilise notamment une de ces stations mobiles de mesure de la qualité de l'air, une remorque équipée d'analyseurs des polluants atmosphériques en air ambiant, sur quatre campagnes saisonnières de plusieurs semaines chacune dans l'année.

En complément, nous installons également en plusieurs points du site et de son environnement, des jauges permettant de collecter les retombées atmosphériques. Des analyses en laboratoire a posteriori permettent ensuite de déterminer les niveaux de polluants.

Les habitants du Nord-Isère peuvent-ils accéder facilement aux résultats ? Et comment sont-ils informés en cas d'évolution significative de la qualité de l'air ?

Pour connaître l'état de la qualité de l'air sur le territoire du Nord-Isère, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition une information journalière et globale, à travers un indice qualité de l'air. Celui-ci est disponible à l'échelle de la commune, pour la journée, mais aussi pour le lendemain. Ces informations se retrouvent directement sur notre site internet, et aussi sur notre application dédiée « Air To Go ». Pour les plus curieux, il est également possible de consulter les mesures en temps réel sur nos stations fixes de surveillance de la qualité de l'air, notamment celle de Bourgoin-Jallieu.

Enfin, et comme les autres études que nous réalisons, les rapports d'étude de nos travaux concernant la surveillance des dioxines et des métaux-lourds y sont accessibles.

La qualité de l'air est un sujet sensible qui suscite à la fois vigilance et attente de transparence de la part des citoyens. Grâce au partenariat avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, le SITOM Nord-Isère s'inscrit dans une démarche de suivi environnemental rigoureux, fondée sur des données fiables, accessibles et partagées.

CONSULTEZ LES DONNÉES DE QUALITÉ DE L'AIR AUTOUR DU PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES SUR LE SITE D'ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : WWW.ATMO-AUVERGNERHONEALPES.FR

LA SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS AU CŒUR DU PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES VALORISER LES DÉCHETS, OUI. SURVEILLER L'IMPACT, TOUJOURS.

Le Pôle Déchets-Énergies joue un rôle clé dans la gestion durable des déchets du territoire. Grâce à lui, les déchets non recyclables sont transformés en énergie utile. Mais cette mission ne s'arrête pas là : elle s'accompagne d'un contrôle permanent des rejets et de leur impact dans l'environnement. Découvrez comment cette surveillance est assurée, en toute transparence.

PAGE 2

DOSSIER

Le suivi environnemental :
une démarche continue et transparente

PAGE 4

5 QUESTIONS À...

Atmo Auvergne-
Rhône-Alpes